

Estuaire de la Loire : renforcer les contrôles

A Donges, la secrétaire d'État à l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, est venue faire le bilan de la pollution en Loire.

Du concret. La secrétaire d'État est venue à Donges pour un « retour d'expérience », six mois après la pollution accidentelle qui a entraîné le déversement de près de 500 tonnes de fioul dans l'estuaire. Alors Nathalie Kosciusko-Morizet a tenu à se rendre directement sur le lieu de la fuite, cette brèche provoquée par la corrosion d'une canalisation. Sur place, des ouvriers s'affairent sous les racks (ensemble de canalisations). Ils préparent le chantier qui permettra de couler une dalle de béton, et créer ainsi des bassins de rétentions. L'idée est simple : éviter, en cas de fuite, que l'hydrocarbure ne se déverse directement en Loire. Car la raffine-

rie Total - comme la plupart en France - n'en possède pas.

« Montrer les besoins »

C'est l'un des enseignements de cette pollution, qui a « révélé un sous-investissement dans la protection des canalisations », selon la secrétaire d'État. Ce n'est pas le seul. Au lendemain de l'accident, Total avait déjà renforcé les moyens humains pour la surveillance. Ils seront pérennisés avec notamment l'installation de caméras de surveillance. Surveiller, contrôler. L'accident de mars dernier a, au moins, eu le mérite de mettre en évidence certaines carences du système. « C'est le sens de ma visite à Donges, donner un coup de

projecteur et montrer les besoins, affirme Nathalie Kosciusko-Morizet. Il faut par exemple, renforcer les contrôles et inspections ».

Un « bon point »

À ce titre, Total a lancé un programme de trois ans mobilisant une centaine de personnes. Objectif : passer au crible les 35 000 kilomètres de canalisations de la raffinerie d'ici 2011. À l'œil nu, doublé d'un contrôle systématique par ultrasons. « Il faut mobiliser les moyens industriels », confirme la secrétaire à l'Écologie. En dépit de quelques « griefs » pour le retard pris par les services de la raffinerie pour donner l'alerte le jour de l'accident, Nathalie Kosciusko-Mo-

rizet a tout de même accordé « un bon point » à Total pour la gestion de la pollution. Il y a encore du travail.

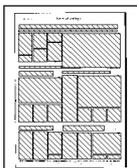
Préjudice écologique

Mais la catastrophe de l'Erika a permis de faire avancer les mentalités : « La France a longtemps considéré le préjudice uniquement sur le plan économique, explique cette dernière. Désormais, le préjudice écologique est une réalité ». Voilà qui évitera peut-être qu'une pollution ne s'invite à nouveau dans l'estuaire de la Loire.

Nicolas Dahéron



La secrétaire d'État en visite dans la raffinerie. Pour Nathalie Kosciusko-Morizet, l'accident a permis de révéler un « parc de raffineries et des canalisations vieillissantes ».



Les associations environnementales : « Il faut que les moyens suivent »



Nathalie Kosciusko-Morizet aux associations : « Nous devons tirer les enseignements de la pollution qui a touché l'estuaire pour que cela ne se reproduise pas. »

« J'espère ne pas vous revoir de si tôt. » Sur le ton de l'humour, Nathalie Kosciusko-Morizet a clôturé la réunion bilan sur la gestion de la pollution à la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Nazaire. Mais cette petite phrase, les associations et élus invités à participer auraient très bien pu la reprendre à leur compte.

Car après la colère, place à la vigilance. « On nous a déjà tenu le même discours après le naufrage de l'Erika, souligne un membre du Mouvement national de lutte pour l'environnement.

Tous les deux ans, l'estuaire est souillé. On veut croire que les mesures prises seront enfin efficaces. »

« Tirer des enseignements »

Unanimes, les associations estiment que les mesures vont dans le bon sens.

Notamment, la réactualisation du plan Polmar étendu à l'estuaire, la volonté d'édi-ter un état des lieux précis de la faune et la flore de l'estuaire et surtout, « la reconnaissance, enfin, par la Justice du préjudice écologique », se félicite Guy Bourles

de la Ligue pour la protection des oiseaux.

« Reste à savoir si les moyens vont suivre », estime Bernard Garnier, élu Vert de Saint-Nazaire. Pour le député François de Rugy, « cette visite ne doit pas être pour solde de tout compte. Il faut tirer des enseignements de cette catastrophe. »

La secrétaire d'État a tenu à les rassurer, en appelant également « aux responsabilités des entreprises. Qu'ils sachent que nous montons en puissance sur les contrôles. »

Nicolas Aufaivre

Michel Bahurel, maire de Paimbœuf : « Total n'a encore rien remboursé »

Michel Bahurel, maire de Paimbœuf, n'est pas du genre à se laisser bercer par les promesses. Pas même celles du groupe Total. Et pour cause, la commune du Sud-Loire, juste en face la raffinerie de Donges, a été la première polluée par la marée noire et surtout la plus touchée.

« L'image de la commune a souffert »

Au lendemain de l'accident industriel, Michel Bahurel a d'ailleurs tapé du poing sur la table, « le démarrage des opérations de nettoyage a été difficile, mais il faut reconnaître qu'ensuite cela a été bien géré. Les roseillères ont souffert mais elles ont repoussé, les lieux ont presque retrouvé un aspect normal ». Tous les sites ? « Non certains portent encore les stigmates, comme notre zone de loisirs endommagée par le va-et-vient des camions. Et puis

il faudra voir lors de la prochaine tempête si des plaques oubliées ne ressurgissent pas. A priori, cela ne devrait pas être le cas. »

Pour autant Michel Bahurel ne se satisfait pas d'une nature qui reprend ses droits avec le temps. Il demande réparation : « Total annonce qu'il va payer, mais concrètement nous n'avons pas été remboursés du moindre argent que nous avons engagé. (NDLR sans préciser la somme) Par ailleurs, l'image de la commune a souffert, notamment le tourisme. Qui va aller dans un camping alors que la dépollution est en cours ? ».

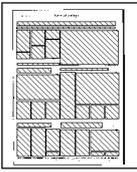
Du coup le maire n'y va pas par quatre chemins, « une procédure juridique est engagée. J'ai maintenu la plainte. Toutefois je préférerais régler le problème à l'amiable plutôt que devant un tribunal. Si Total veut faire preuve de bonne volonté en travaillant sur



Le maire Michel Bahurel à la sortie de la rencontre avec la secrétaire d'État : « Une démarche constructive »

un projet d'aménagement de la ville ou environnemental, je suis d'accord ».

S. Le Hesran



Marée noire en Loire, ce qu'il faut savoir

Que s'est-il passé ?

Dimanche 16 mars, vers 16 h au cours du chargement d'un pétrolier à la raffinerie Total de Donges, une fuite survient parmi les 40 km de tuyaux sur une canalisation corrodée. Le lendemain Jean-Louis Borloo, ministre de l'Environnement est à Paimbœuf pour constater l'ampleur des dégâts.

Quelle quantité de pétrole s'est écoulée ?

La brèche par laquelle le pétrole s'écoule ne fait que 15 centimètres, mais la fuite dure cinq heures avant d'être stoppée. Elle provoque un déversement de près de 478 tonnes de fioul lourd.

Quelle quantité a été récupérée ?

Au total 451 tonnes de fioul sont récupérées, soit 93 % de la pollution. Le chantier débute dès le 17 mars et pour s'achever juste avant l'été. Certaines journées, comme celles juste avant la grande marée d'avril, 900 personnes sont mobilisées.

Combien ça a coûté ?

La facture se monte à plus de 50 millions d'euros à la charge de Total. Le montant est dévolé aux actionnaires en mai par Christophe de Margerie, patron du groupe pétrolier. La somme comprend les opérations de remise en état des berges et côtes souillées, mais également les coûts inhérents



Le nettoyage commence dès le 17 mars pour s'achever cet été.

aux indemnités versées aux pêcheurs agriculteurs, ou encore le nettoyage des bateaux de pêche.

Quelles communes sont touchées ?

A divers degrés, toutes les communes du bord de Loire de Saint-Nazaire à Couëron, de Paimbœuf à Saint-Viaud, mais aussi le littoral, Saint-Brevin, Pornichet et La Baule dont les

plages sont fermées quelques jours à partir de fin mars.

Quelles conséquences pour l'économie ?

La nature souffre, les équipements industriels aussi, comme le Port Autonome qui ralentit son activité ou encore la centrale EDF de Cordemais contrainte de s'arrêter quelques heures. La pêche, à pied, en Loire et sur une partie maritime

de l'estuaire est fermée pendant plusieurs semaines. Une centaine de bateaux sont souillés, ils seront nettoyés à Saint-Nazaire. Les animaux ne peuvent plus aller paître dans les prairies en bords de Loire. Le tourisme surtout pour les communes fluviales est en baisse pendant le week-end de Pâques, les vacances d'avril et l'été, notamment à Paimbœuf.

S.L.H.

La nature reprend ses droits, les vaches retrouvent leurs prairies

Si l'accident de Total a essentiellement touché l'estuaire, la terre n'a pas été épargnée et de nombreux agriculteurs ont dû déplacer leur élevage. Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre.

Du pétrole dans les rhizomes, des boulettes à la surface et des vaches invitées à aller paître ailleurs. Voilà pour la situation quelques jours après la marée noire à laquelle les agriculteurs des communes du Sud-Loire ont été confrontés. Leurs bêtes pourtant, après avoir passé l'hiver dans les fermes, s'apprêtaient à rejoindre les grands espaces verts au bord de l'estuaire. Il a fallu trouver des solutions de repli, s'organiser. Et puis Total « a mis des gens compétents et soucieux du problème et des dégâts causés à travers le

cabinet Equad qui nous a apporté de l'aide », remarque Jean-Pierre Merlet, agriculteur à Frossay.

Gros travail

Malgré les craintes de la profession, le dialogue s'est instauré : « Ils ont fait un gros travail avec des méthodes cohérentes. A aucun moment on ne s'est senti méprisé ». Surtout, estime Jean-Pierre Merlet « ils ont mis les moyens pour sécuriser la zone ». Et aujourd'hui les prélèvements s'avèrent bons. Dès la fin juillet, les bêtes des 48 agriculteurs concernés ont pu rejoindre leurs prairies habituelles et la nature depuis reprend ses droits, sauf sur une petite parcelle qui reste interdite.

« Les micro-organismes détruisent les molécules » de pétrole et « aujourd'hui, en surface, on ne voit plus trace de pétrole ». Les



Depuis fin juillet, les vaches ont pu rejoindre leurs prairies.

agriculteurs touchés par cette pollution ont été indemnisés par Total. Reste donc à mesurer exactement l'impact de la

pollution sur la faune et la flore, mais là, il va encore falloir faire preuve de patience.

L.H.